

Jean-Baptiste André Godin aux Fonderies et manufactures Godin-Lemaire, 9 septembre 1863

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Vigerie, A.

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Coquenet et Van Heusden](#) est cité(e) dans cette lettre
[Fonderies et manufactures Godin-Lemaire](#) est destinataire de cette lettre
[Vigerie, A.](#) est auteur(e) de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (4)

Collation 1 p. (386r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Vigerie, A, Jean-Baptiste André Godin aux Fonderies et manufactures Godin-Lemaire, 9 septembre 1863, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (4)

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/29891>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e

- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Vigerie, A.](#)

Date de rédaction [9 septembre 1863](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Fonderies et manufactures Godin-Lemaire](#)

Lieu de destination Laeken, Bruxelles (Belgique)

Description

Résumé Informations diverses relatives à l'usine de Laeken : à propos d'une information du journal *Le Temps franco-belge* concernant les droits de douane sur les articles en cuivre : préparation de lithographies pour la clientèle de l'usine de Laeken ; comptabilité de l'usine de Laeken : litige sur la livraison de cuisinières.

Notes

- Une numérotation manuscrite est copiée dans la marge du folio : « 385/387b ».
- Le courrier est signé Vigerie par procuration de Godin-Lemaire.

Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Estampe](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Transport de marchandises](#)

Personnes citées [Coquenet et Van Heusden](#)

Lieux cités [Bockholtz, Goesdorf \(Belgique\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Coquenet et Van Heusden

Genre Non pertinent

Pays d'origine Pays-Bas

Activité Commerce

Biographie Commerçant à Amsterdam (Pays-Bas) dans la seconde moitié du XIX^e siècle, distributeur d'appareils des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire.

NomFonderies et manufactures Godin-Lemaire
GenreNon pertinent
Pays d'origineFrance
ActivitéIndustrie (grande)
BiographieEntreprise fondée en 1840 à Esquéhéries (Aisne) par Jean-Baptiste André Godin pour la fabrication d'appareils de chauffage et de cuisson en fonte de fer, dont les ateliers sont transférés à Guise en 1846. Un deuxième site de production est créé en Belgique en 1853, à Forest-lez-Bruxelles puis à Laeken. La raison sociale de l'entreprise réunit les nom de Jean-Baptiste André Godin et de son épouse Esther Lemaire. L'entreprise devient en 1880 la [Société du Familistère de Guise, Association coopérative du capital et du travail](#).

NomVigerie, A.
GenreHomme
Pays d'origineFrance
ActivitéEmployé/Employée
BiographieComptable employé à Guise par les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire de 1862 à 1865. Godin le désigne comme son « principal employé » en 1863. L'épouse de A. Vigerie s'occupe de l'aménagement de la première salle d'asile du Familistère de Guise. De mars 1864 à mars 1865, Godin correspond avec lui en expédiant son courrier à Amsterdam (Pays-Bas).
Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/07/2022
Dernière modification le 26/04/2023

386

Le 9 Sept. 1803

Monsieur & Celin Lemaire

S'cken

Mr. Bockelz p. Et. & j'ay confirmé la mienne i^{er} hier?
Lisez le tarif France Bockelz qd n'y revient que 15% portes
p. La perception en France Belge est ouverte en suite
rentrant le France Tarif B, page 23. 1^e cot. bonnare
lions.

Il vaut vous faire préparer des bestiaux avec
toute rapporte.

Si survez un compte différences le tarif de
ce et prendra ce qd bétis qd croire les bœufs vendus
les ventes en l'île terminer définitives. - Général ou
l'organisation Coquenard, etc. qd bonnes du bœuf
jusque vous l'avez payé ces frais primaires.

Tous avez écrit le 03.741 bispoⁿ sur Bockelz.
je n'accepte pas vos reçus pour les dessiniers, 13 &
les renvoie à votre écurien qui doit de soumettre que ce
n. ne s'est jamais fait autrement que bœuf bœuf, j'ai
attribué qd bœuf à un "lapsus" & j'ai expédié la
vache bœuf qui de fasse. - Lirez donc la commission
avec bœuf bœuf où stipulez est bœuf N° 13 :
quant à moi je ne prouve pas vous ne
pourrez avec bœuf bœuf.

J'ai. Monsieur l'honneur de vous Saluer

F. F. Bockelz
Monsieur le Génie